

RAPPELS

SÉANCE DU CONSEIL

4 juillet 2022

Dès 20 h, dans la salle communautaire du Centre municipal Léon-Gaudreault.

PERCEPTION DES TAXES

Le prochain paiement des taxes est le 15 juin.

Moyen de paiement:

Chèque et argent comptant ou par virement Accès D de Desjardins ou Interac BN



Porte d'entrée de la Gaspésie

Avis public

AVIS PUBLIC Règlement numéro 2022-04

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, que le conseil de la municipalité de Sainte-Flavie, à sa séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, a adopté le « **Règlement numéro 2022-04 concernant les modalités de publication des avis publics** ».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, au 775 route Flavie-Drapeau à Sainte-Flavie, aux heures de bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

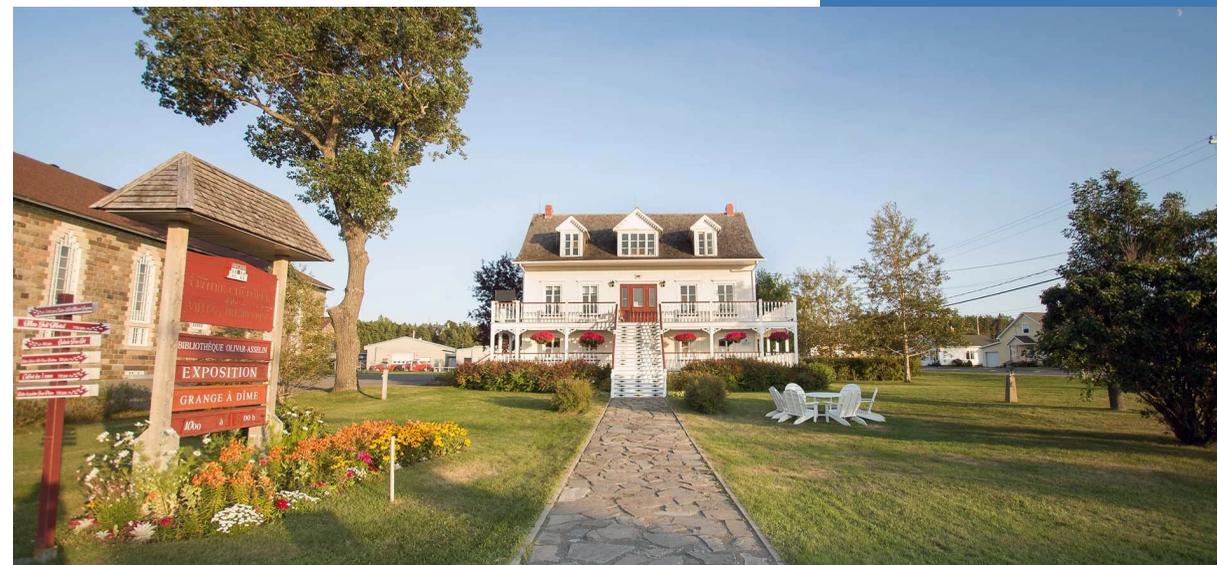
Donné à Sainte-Flavie, ce 9 juin 2022.

Francine Roy
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe

La Marée

Journal local des flaviens et flaviennes

Vol. 36 No.3
Juin 2022



HEURES D'OUVERTURE

Du bureau municipal

Lundi	8h30-12h00 et 13h00-16h00
Mardi	8h30-12h00 et 13h00-16h00
Mercredi	8h30-12h00 et 13h00-16h00
Jeudi	8h30-12h00 et 13h00-16h00
Vendredi	8h30-12h00

JOUR FÉRIÉ

Notez que le bureau municipal sera fermé le vendredi 24 juin à l'occasion de la Fête nationale.

Nous sommes maintenant sur Instagram

Suivez-nous sur   www.sainte-flavie.net/

Il y aura une autre édition de La Marée dans la semaine du 20 juin. Cette édition spéciale dévoilera toute la programmation des activités estivales.

Conservez précieusement votre copie!

MÉLI-MÉLO

Règlement pour vente de garage

Les ventes de garage sont permises pour une période maximale de 3 jours consécutifs, maximum 3 fois par année, entre le 15 avril et le 15 novembre d'une même année, permis requis sans frais, si elles respectent les conditions suivantes :

- se situer sur le même terrain que l'usage principal;
- les produits mis en vente doivent être usagés;
- seuls des comptoirs de confection non permanente peuvent être érigés afin d'y exposer les produits. Toutefois, lesdits comptoirs peuvent être protégés des intempéries par des auvents de toile ou autres matériaux similaires;
- seule une enseigne d'une dimension maximale d'un mètre carré et située sur le terrain même de l'activité de vente peut être installée;
- la vente doit se dérouler entre 8 h et 20 h;
- le terrain doit être entièrement dégagé et nettoyé au terme de la période de 3 jours.

Permis de feu de grève

Le permis saisonnier est obligatoire du 15 mai au 15 septembre et il est gratuit. Il faut venir le chercher à la municipalité.



Permis d'arrosage



Les heures permises d'arrosage sont le lundi et jeudi de 19 h à 23 h.

Pour les nouvelles plantations, le permis est requis, gratuit et permet d'arroser tous les soirs durant 15 jours. Il faut venir le chercher à la municipalité.

Permis de construction ou rénovation

Voici la liste des prix de permis, selon vos travaux:

- Agrandissement d'un bâtiment principal: 50\$
- Rénovation, réparation, transformation d'un bâtiment principal:
 - pour des travaux de 1000\$ et plus: 25\$
 - pour des travaux de moins de 1000\$: gratuit
- Implantation d'un bâtiment accessoire (cabanon): 25\$
- Implantation, agrandissement, rénovation, réparation ou transformation d'une construction accessoire:
 - pour des travaux de 1000\$ et plus: 25\$
 - pour des travaux de moins de 1000\$: gratuit
- Certificat d'autorisation d'aménagement de terrain: 15\$

Nouvel urbaniste à la municipalité

La municipalité accueille dans son équipe monsieur Gabriel Dumont, nouvel inspecteur en urbanisme. Gabriel a travaillé à la MRC de La Mitis comme inspecteur en urbanisme et aménagiste pendant 20 ans. Pour le contacter urbanisme@sainte-flavie.net 418 775-7050 #2601 Bienvenue dans l'équipe Gabriel!



À L'AGENDA

Plantation d'élymes prévue le 19 juin dès 9 h au Parc Central (près de "La Mer Veille" au 336 route de la Mer). Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, sera sur place afin de sensibiliser la population à de bonnes pratiques d'aménagement des bandes riveraines. Des plants seront distribués aux citoyens.



La Fête nationale aura lieu le vendredi 24 juin sur le terrain du centre communautaire



- Dès 14 h** après-midi familial: jeux gonflables, courses parents/enfants
- 16 h à 17 h** Soccer Bulle
- 19 h 30** Discours patriotique et hommage au drapeau
- 20 h** spectacle du groupe MOZZA-HIC
- Feu de joie
- Service de cantine et bar sur place